

POUR OU CONTRE? LA GRATUITÉ DES TESTS DU SIDA

Depuis la mi-septembre, les pharmacies vendent des kits d'autodiagnostic du virus du sida. Mais leur prix fait débat.

PAR ALEXIE VALOIS
PHOTOS SERGE PICARD ET CYRIL CHIGOT

Disponibles en pharmacie depuis le 14 septembre, les autotests de dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) doivent permettre à chacun de vérifier s'il est infecté. Un gain d'autonomie pour ceux qui s'exposent aux risques d'infection. En France, 30 000 personnes ignoreraient leur séropositivité. Comment les amener à déceler la maladie, puis à accepter de se faire soigner? Le dépistage systématique est considéré comme la solution pour enrayer l'épidémie du sida. Le choix est large: se rendre dans un centre de dépistage anonyme et gratuit, s'adresser à un médecin, un laboratoire ou, désormais, pratiquer un autotest, par prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt.

Priorité aux personnes les plus éloignées des centres de dépistage
Mais le prix de cet examen rapide (28 euros) pourrait freiner l'élan des plus volontaires. « Il faudra de manière impérative arriver à faire baisser le prix unitaire de l'autotest pour en assurer le succès », estime Jean-Luc Romero de l'association Elus locaux contre le sida (ELCS), qui va jusqu'à en réclamer la gratuité. Dans son projet de loi de modernisation du système de santé, le ministre Marisol Touraine prévoit la gratuité des autotests dans les structures de prévention ou de lutte contre le sida, « afin que les personnes les plus à risques, et surtout les plus éloignées des structures de dépistage, en bénéficient en priorité ». Mais les biologistes craignent que cette gratuité n'occulte l'indispensable responsabilisation pour endiguer les conduites à risques. ●



POUR

“Le dépistage deviendrait accessible au plus grand nombre”

Christian Andro, directeur général délégué de l'association Aides.

1 Pas de sélection par le pouvoir d'achat. L'autotest à 28 euros, ce n'est pas à la portée de tout le monde. S'il est gratuit, il n'y a plus de frein par le prix et cela rend le dépistage accessible au plus grand nombre. Si cela permet à quelques centaines de personnes de découvrir leur séropositivité, c'est un petit pas en plus.

2 Ne plus retarder le dépistage. Quand l'autotest sera distribué gratuitement par les associations agréées, cela encouragera les personnes concernées à le faire plus souvent, donc les diagnostics positifs seront pris en compte plus tôt. Entre la contamination et la connaissance de la maladie,

il se déroule en moyenne deux ans. En réduisant ce délai, on doit pouvoir soigner la personne plus tôt, la prendre mieux en charge et surtout enrayer la transmission du virus.

3 Le dépistage démedicalisé, ça marche, continuons. Depuis 2011, les associations agréées pratiquent le dépistage communautaire par tests rapides (42 000 par an). Dans 70 villes de France, des militants d'Aides, formés et certifiés, vont ainsi hors les murs vers des populations ciblées pour effectuer des dépistages gratuits. Résultat, nous avons un taux d'efficacité supérieure à celui du dépistage normal. ●



CONTRE

“La gratuité pourrait encourager les comportements à risques”

François Blanchecotte, président du Syndicat des biologistes (SDB).

1 La gratuité n'induit pas une attitude responsable. Une personne qui a des rapports sexuels non protégés est rassurée si le résultat de son autotest est négatif. Elle peut se dire: je n'ai rien, je peux continuer et je ferai d'autres tests gratuits! Cela la conforte dans ses habitudes. Or il faut amener ces personnes à changer de comportement, à se protéger et protéger les autres.

2 Faire un autotest seul, c'est dangereux. Il y a un choc quand le résultat est positif. Une prise en charge médico-psychologique est nécessaire. Je suis très inquiet aussi car beaucoup de patients à ce moment-là nient

leur séropositivité et refusent de se soigner. Les porteurs du VIH doivent absolument entrer au plus tôt dans le parcours de soins.

3 Le surcoût de la gratuité. Les autotests positifs nécessitent une confirmation du résultat par des tests en laboratoire. Nous risquons donc une redondance des examens. Or les biologistes ont une enveloppe qu'ils ne peuvent dépasser, sous peine d'amende. Ils proposent un test VIH à 15,39 euros, valable dès le vingtième jour après l'exposition au risque. A ce sujet, notre syndicat a lancé en septembre une campagne d'information et de dépistage dans 3 800 laboratoires privés. ●

L'épidémie continue de progresser

150 000

PERSONNES vivent, en France, avec le VIH.

20%

DES INDIVIDUS ATTEINTS du VIH ignorent leur séropositivité.

7 000 à 8 000

NOUVELLES PERSONNES sont contaminées chaque année en France. Parmi elles, 6 500 sont diagnostiquées, dont 27 % ont déjà développé la maladie.

75%

DES TESTS DE SÉROPOSITIVITÉ, en France, sont pratiqués à la demande du médecin.

Source : Haute Autorité de santé (2015).

Et vous, qu'en pensez-vous?
Réagissez sur la page Facebook du Parisien.